

FRÉJUS • DUNKERQUE • METZ • QUIBERON • SAINT-JEAN-DE-MONTS

GRAND PRIX
TRIATHLO

EXPOSE DE COURSE
DUNKERQUE – 19 JUIN 2022



LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
L'Égalité Sportive

COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de la structure

Directeurs de course

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentants du Bureau Exécutif

Chef de Projet

Officiels Nationaux

Communication

Chronométreur

Animateurs

TRI LITTORAL 59

CARDINARL Patrice

LOBBRECHT Cédric

GOSSE Cédric - *Président*
GEFFROY Christine - *Vice-présidente*

BORDELOT Pierre

GODEL Pascal - *Délégué Technique Référent*
LOURS Grégory - *Délégué Technique Adjoint*
GOMEZ Didier - *Arbitre de course DI/D2 Femmes* - dgomez@fftri.com
VANDERPLANCKE Julien - *Arbitre de course DI/D2 Hommes* - jvanderplancke@fftri.com

RENAULT Nelly - *Directrice du service Communication & Marketing*
DECHARRIERE Alison - *Chargée de Communication*
BERRAUD Olivier - *Chargé de Communication*
COUDREY Juliette - *Chargée des partenariats*

PROLIVESPORT - Résultats et Live : <https://www.prolivesport.fr/evenement/calendrier/>

DALLERY Christophe
CATTIAUX Eric

HOMMES	NUMÉROTATION	FEMMES
POISSY TRIATHLON	1 à 5	POISSY TRIATHLON
TRIATHLON CLUB DE LIEVIN	6 à 10	METZ TRIATHLON
LES SABLES VENDEE TRIATHLON	11 à 15	ISSY TRIATHLON
SAINTE-JEAN-DE-MONTS VENDEE TRIATHLON	16 à 20	TRIATHLON CLUB DE LIEVIN
METZ TRIATHLON	21 à 25	VALS DU DAUPHINÉ OLYMPIC
MONTLUÇON TRIATHLON	26 à 30	TRI VAL DE GRAY
TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	31 à 35	T.C.G. 79 PARTHENAY
MONTPELLIER TRIATHLON	36 à 40	TRIATHLON CLUB CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE 36
SAINTE GENEVIEVE TRIATHLON	41 à 45	GROUPE TRIATHLON VESOUL HAUTE-SAÔNE
TRIA TH'L'AIX	46 à 50	TRI SAINT AMAND DUN 18
VALENCE TRIATHLON	51 à 55	LES TRITONS MELDOIS
VITROLLES TRIATHLON	56 à 60	STADE POITEVIN TRIATHLON
CHAMBERY TRIATHLON	61 à 65	LA ROCHELLE TRIATHLON
EVREUX AC TRIATHLON	66 à 70	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE
TRI VAL DE GRAY	71 à 75	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
VERSAILLES TRIATHLON	76 à 80	MONTPELLIER TRIATHLON
M.S.A. TRIATHLON	81 à 85	VALENCE TRIATHLON
VALS DU DAUPHINÉ OLYMPIC	86 à 90	SAINTE-AVERTIN SPORTS TRIATHLON 37
ISSY TRIATHLON	91 à 95	-
ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES	95+	ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES

HOMMES	NUMÉROTATION	FEMMES
LA ROCHELLE TRIATHLON	1 à 5	SARDINES TRIATHLON
C.R.V. LYON TRIATHLON	6 à 10	PONTIVY TRIATHLON
LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON	11 à 15	LYS CALAIS TRIATHLON
MACH 3 TRIATHLON	16 à 20	A.S. MURET TRIATHLON
BESANÇON TRIATHLON	21 à 25	RENNES TRIATHLON
TRIATHLON CLUB CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE 36	26 à 30	A.S.M. SAINT-ETIENNE TRIATHLON 42
US PALAISEAU TRIATHLON	31 à 35	C.R.V. LYON TRIATHLON
TRICASTIN TRIATHLON CLUB	36 à 40	TRICASTIN TRIATHLON CLUB
PONTIVY TRIATHLON	41 à 45	LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON
A.S.M. SAINT-ETIENNE TRIATHLON 42	46 à 50	CHAMBERY TRIATHLON
SARDINES TRIATHLON	51 à 55	LE MANS TRIATHLON
AUTUN TRIATHLON	56 à 60	VERSAILLES TRIATHLON
LE MANS TRIATHLON	61 à 65	RED STAR CLUB CHAMPIGNY
CAEN TRIATHLON	66 à 70	LA GRANDE MOTTE TRIATHLON
TEAM NISSA TRIATHLON	71 à 75	LES SABLES VENDEE TRIATHLON
LES TRITONS MELDOIS	76 à 80	STADE FRANÇAIS
-	81 à 85	GRAVELINES TRIATHLON
ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES	85+	ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES

CLASSEMENT GENERAL PROVISOIRE DIVISION I - FEMMES

RANG	CLUB	FREJUS
1	POISSY TRIATHLON	22
2	METZ TRIATHLON	20
3	LES TRITONS MELDOIS	18
4	T.C.G 79 PARTHENAY	16
5	ISSY TRIATHLON	15
6	STADE POITEVIN TRIATHLON	14
7	TRI VAL DE GRAY	13
8	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON	12
9	GROUPE TRIATHLON VESOUL HAUTE-SAONE	11
10	TRIATHLON CLUB LIEVIN	10
11	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	9
12	VALS DAUPHINE OLYMPIC	8
13	MONTPELLIER TRIATHLON	7
14	LA ROCHELLE TRIATHLON	6
15	SAINT-AVERTIN SPORTS TRIATHLON 37	5
16	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX METROPOLE 36	4
17	VALENCE TRIATHLON	3
18	TRI SAINT AMAND DUN 18	2

CLASSEMENT GENERAL PROVISOIRE DIVISION I - HOMMES

RANG	CLUB	FREJUS
1	POISSY TRIATHLON	23
2	METZ TRIATHLON	21
3	LES SABLES VENDEE TRIATLON	19
4	SAINTE-JEAN-DE-MONTS TRIATHLON	17
5	TRIATHL'AIX	16
6	MONTPELLIER TRIATHLON	15
7	MONTLUCON TRIATHLON	14
8	VALENCE TRIATHLON	13
9	TRIATHLON CLUB LIEVIN	12
10	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	11
11	TRI VAL DE GRAY	10
12	M.S.A. TRIATHLON	9
13	ISSY TRIATHLON	8
14	SAINTE GENEVIEVE TRIATHLON	7
15	VERSAILLES TRIATHLON	6
16	CHAMBERY TRIATHLON	5
17	EVREUX AC TRIATHLON	4
18	VALS DU DAUPHINE OLYMPIC	3
19	VITROLLES TRIATHLON	2

RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les épreuves nationales sont régies par la réglementation sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la réglementation sportive.

Pour les épreuves nationales, la réglementation des épreuves nationales prévaut sur la réglementation sportive.

Ces règles ont pour objectifs :

- **Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,**
- **Garantir sécurité et protection,**
- **Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.**



Lien vers la réglementation des épreuves nationales 2022

<https://drive.google.com/file/d/14VFX38ImzPzD3B0mixerUYIuEqtf5ae3/view>

<i>Retrait des dossards : Hôtel Communautaire samedi 11 juin 18h00 à 19h00</i>	<i>Pot de l'amitié: Hôtel Communautaire samedi 11 juin 18h30 à 19h30</i>	<i>Entrainement libre natation: Piscine Paul Asseman Samedi 11 juin 15h30 à 19h30 Dernière entrée à 18h30</i>
--	--	---

DIMANCHE 12 JUIN 2022								
	Aire de Transition	Heure limite de modification de la composition de l'équipe	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
D2 FEMMES	AT n°1	07h00	08h00	08h40	08h45	09h00	10h15	750 m - 20 km - 5 km
D2 HOMMES	AT n°2	09h00	08h00 10h15	08h40 10h40	10h45	11h00	12h15	750 m - 20 km - 5 km
DI FEMMES	AT n°1	11h30	12h30	13h10	13h15	13h30	14h45	750 m - 20 km - 5 km
DI HOMMES	AT n°2	13h30	12h30 14h45	13h10 15h10	15h15	15h30	16h45	750 m - 20 km - 5 km
....

08h00 → 08h40
Uniquement vélo

12h30 → 13h10
Uniquement vélo

PROGRAMME & HORAIRES

RECONNAISSANCE DES PARCOURS



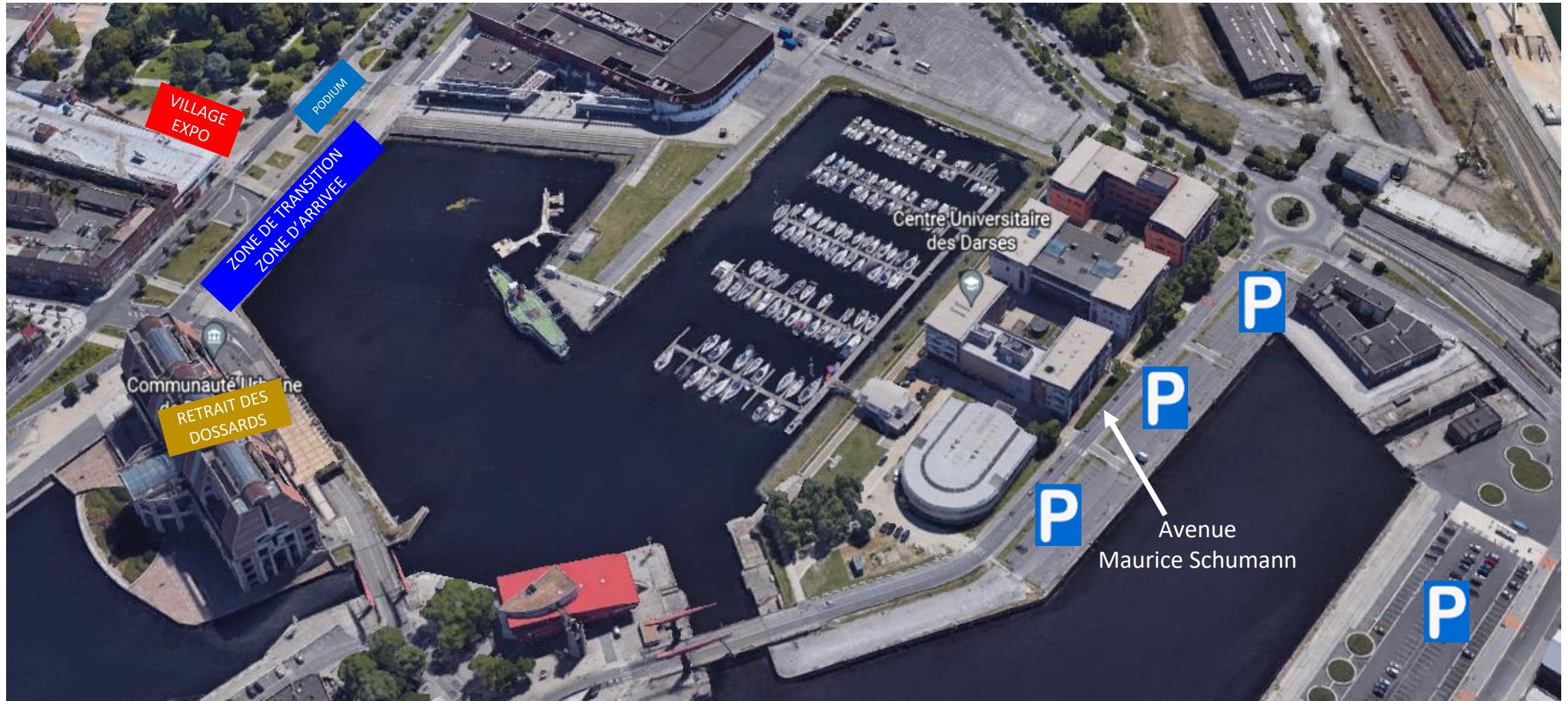
IMPORTANT



**Le parcours vélo emprunte un parcours entièrement urbain (voir plan ci-après).
La reconnaissance encadrée du parcours a été refusée par la municipalité**

La reconnaissance dans le flux de voitures le samedi après-midi est fortement déconseillée et sous entière responsabilité des clubs.

Privilégier le samedi soir après 19h ou le dimanche matin avant 8h



RETRAIT DES DOSSARDS

RAPPEL REGLEMENTAIRE

La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un membre du club sur présentation de sa licence fédérale ou par un autre club sous réserve d'une procuration (papier ou dématérialisé).

IMPORTANT

En cas de changement, toute modification de la composition devra se faire au plus tard, l'heure avant l'ouverture de l'AT, auprès de l'Arbitre de Course (contact par mail possible).

Chaque responsable d'équipe (coach ou athlète) appose son nom et émarge la composition de l'équipe. Les identifications des coach (2 maximum par équipe) sont remises après émargement. Ces derniers devront revêtir une tenue de club durant toute l'épreuve.

En cas de non respect des horaires prévus sur cette présentation technique, les équipes s'exposent à :

- **1er retard : Appel de l'équipe en dernière position lors de la procédure de départ**
- **2ème retard : Appel de l'équipe en dernière position + 5 points de pénalité**
- **3ème retard : Appel de l'équipe en dernière position +10 points de pénalité**

Ces sanctions sont cumulatives sur l'ensemble des étapes de la saison.

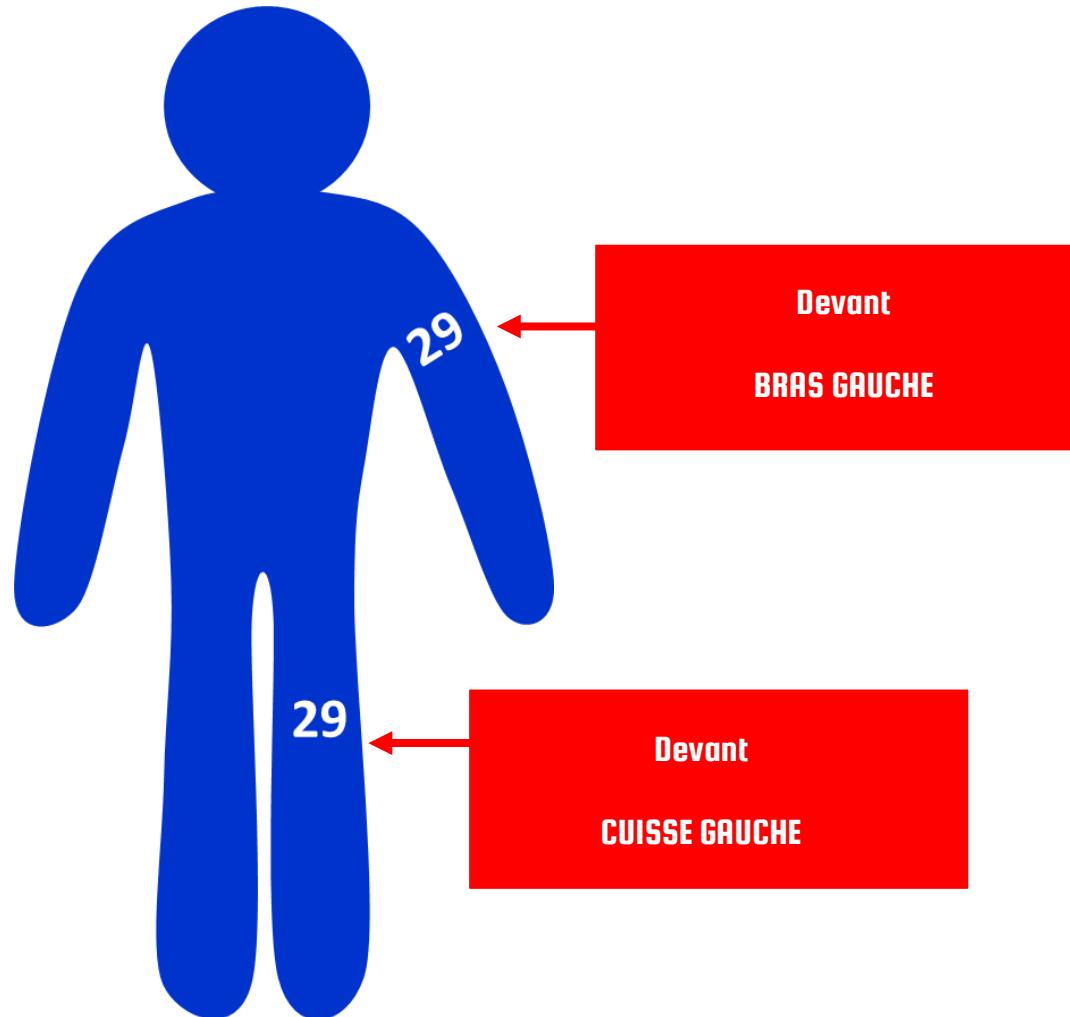
Si plusieurs équipes sont pénalisées, elles seront appelées dans l'ordre de constatation de la faute commise.

ACCÈS A L'aire de transition

POSITIONNEMENT DES TATOUAGES

ATTENTION :
ne pas confondre les numéros
6 et 9

Les marquages devront être **parfaiteme**
nt identifiables de face et à l'horizontal



ACCÈS A L'aire de transition

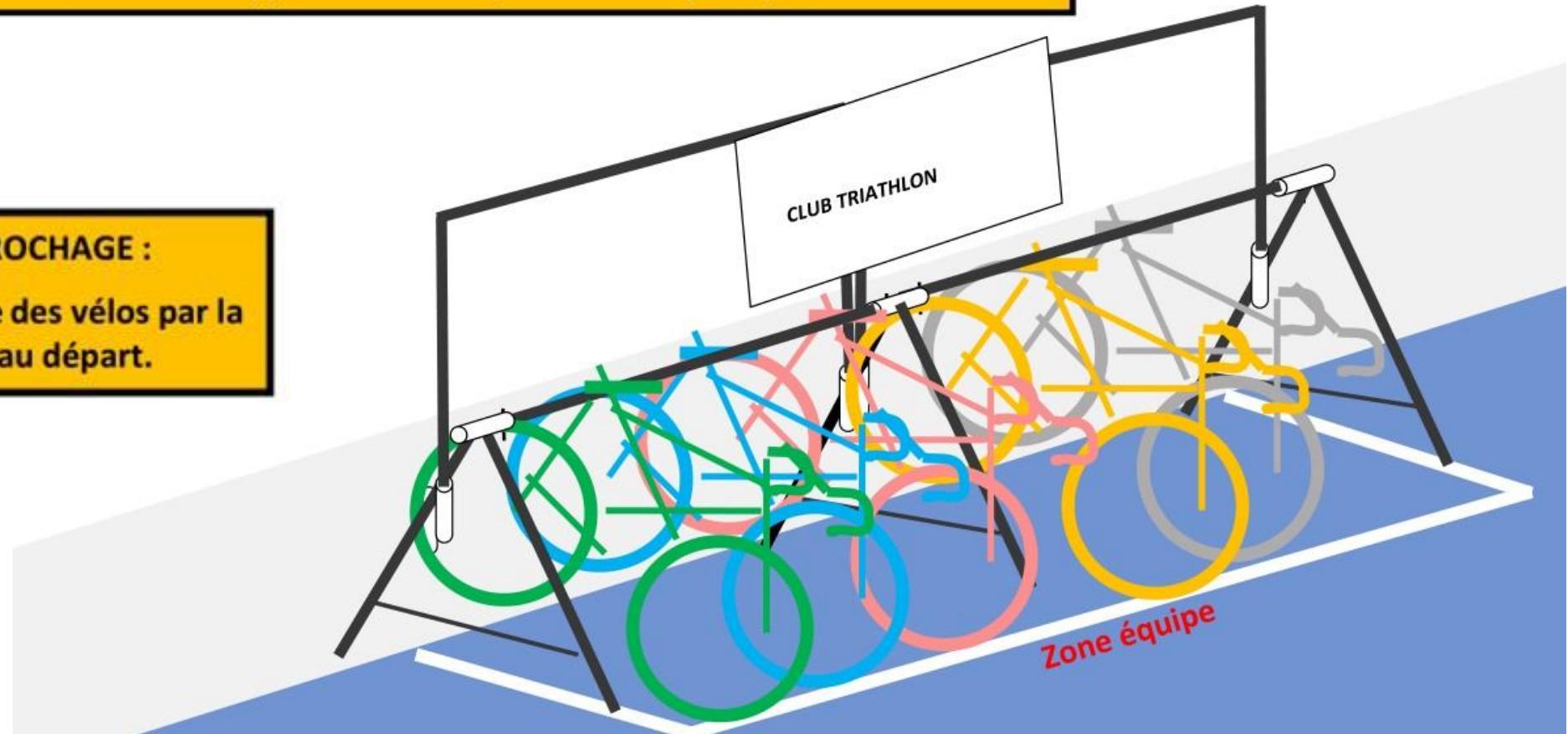
PLACEMENT DU MATERIEL

L'emplacement des équipes est identifié par des panneaux clubs.

Les athlètes supplémentaires occuperont un box spécifique.

ACCROCHAGE :

Accrochage des vélos par la selle au départ.



ACCES A L'AIRE DE TRANSITION ENTREES + ACCES LIGNE D'ARRIVEE



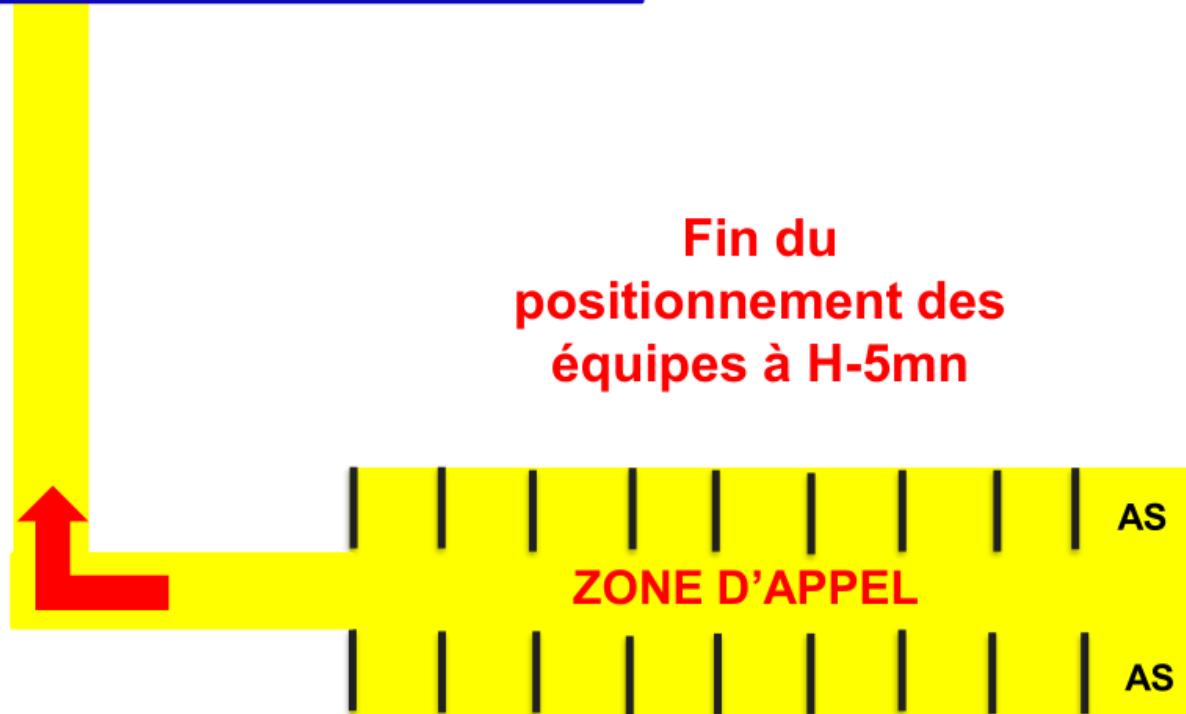
- L'ensemble des athlètes de l'équipe doivent revêtir une tenue identique de compétition aux couleurs et au nom du club.
 - L'accès à l'emplacement de club ne pourra se faire que si l'équipe est complète.
- La zone de chaque équipe est matérialisée:
 - Seules les affaires de course sont autorisées à l'emplacement de l'équipe.
- Tout positionnement de matériel hors de cette zone ou empiétant à l'extérieur sera sanctionné d'une pénalité de temps.

VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DES PROLONGATEURS

- Tout athlète pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité.
- Les officiels assureront une permanence pour le contrôle facultatif préalable des prolongateurs et tenues de course.
- En cas de non-conformité, 2 points de pénalité par vélo. Ces points de pénalité seront ajoutés au total de l'équipe.



ZONE DE DEPART



ESPACE
PHOTO
EQUIPES

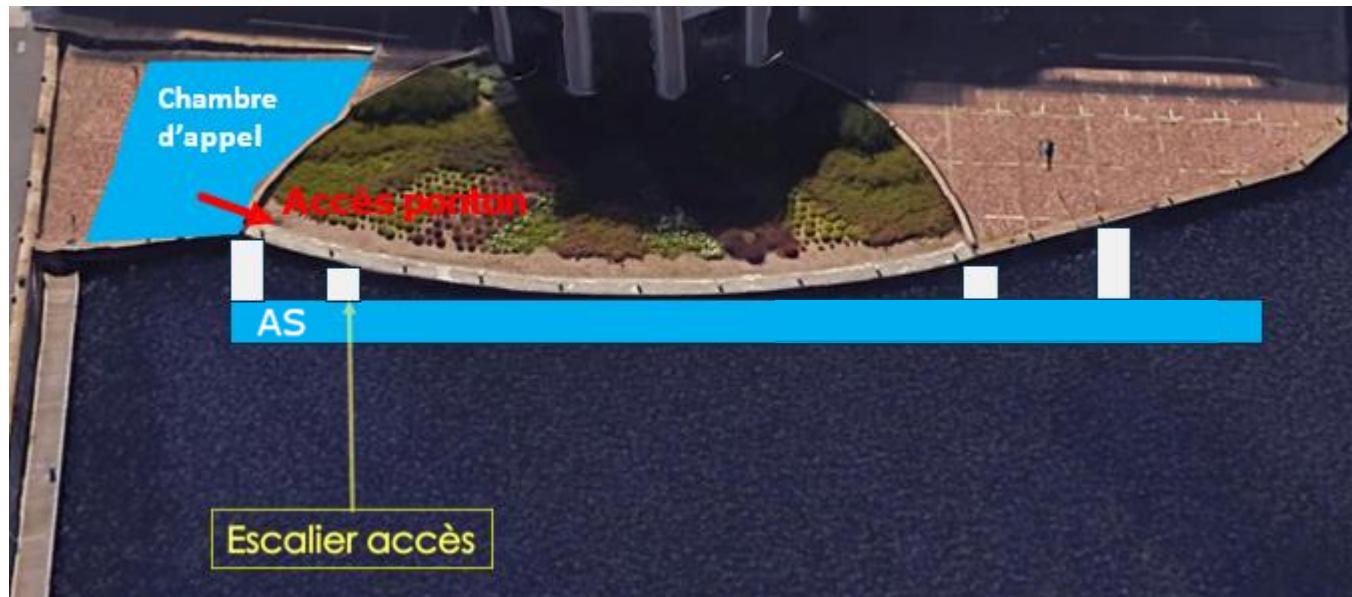
PROCEDURE DE DEPART POSITIONNEMENT DES ATHELES

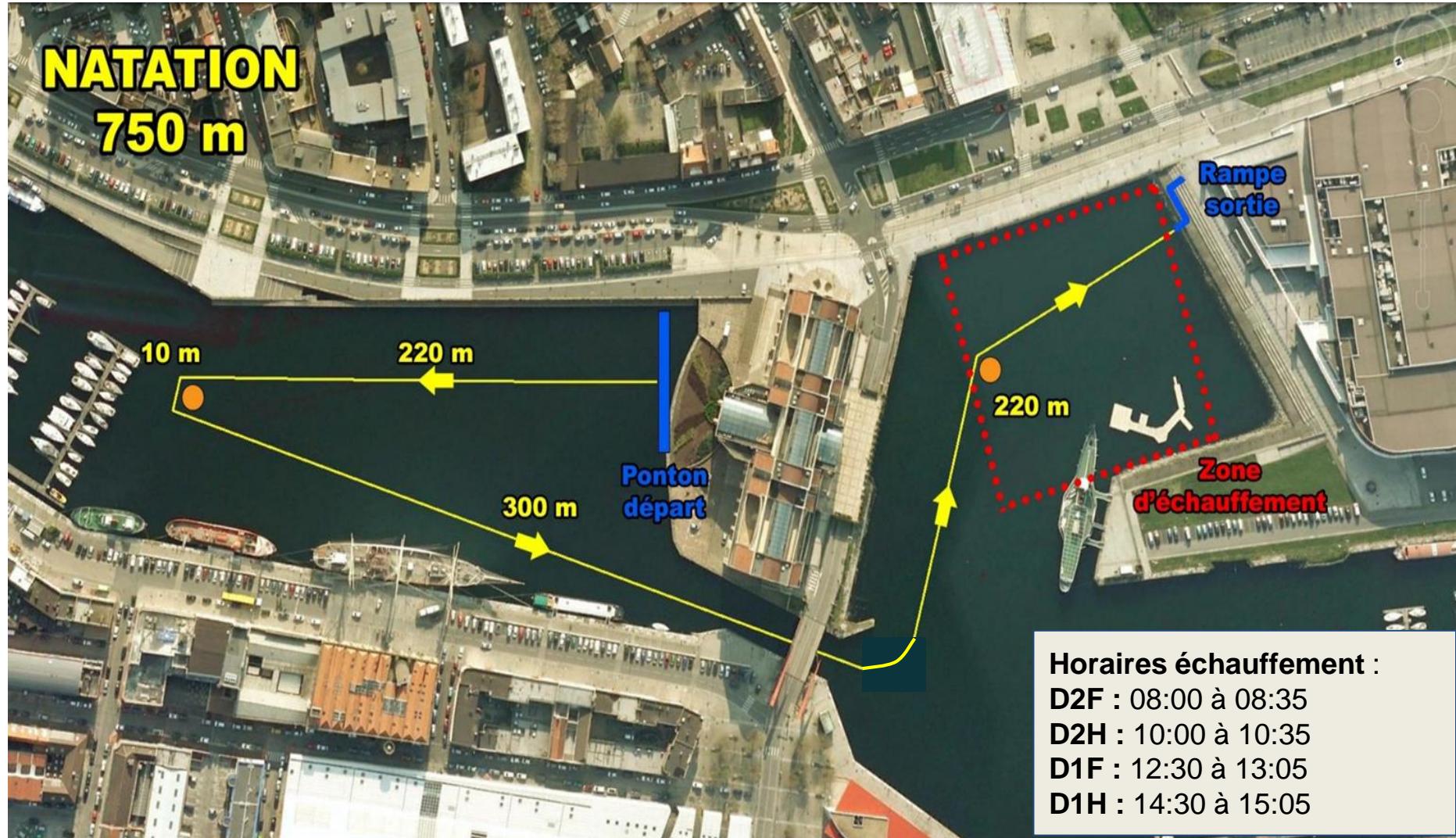
Le placement dans l'aire de départ sera réalisé de la manière suivante :

- Pour les courses de Division I, le placement des équipes sur la ligne de départ est réalisé au regard du classement général provisoire ;
- Pour les courses de Division 2, le placement des équipes sur la ligne de départ est réalisé dans l'ordre de la numérotation attribuée.

Concernant les athlètes supplémentaires (AS) :

- DI Hommes: les AS se positionneront dans le box de leur club ;
- DI Femmes – D2 H/F : les AS se positionneront dans le box à l'extrémité droite du ponton (procédure habituelle)

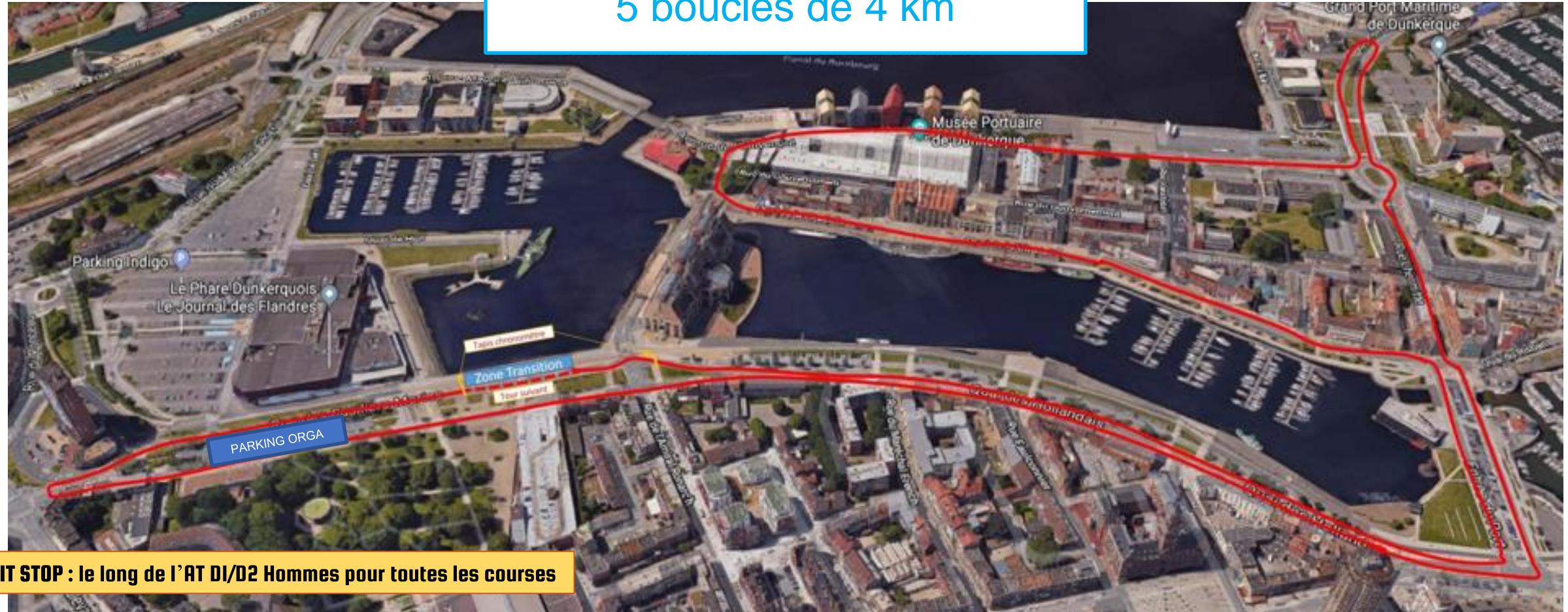








5 boucles de 4 km



Règle « rattrapé-éliminé »

Les athlètes masculins doublés lors de l'épreuve cyclisme sont mis hors-course.

Les athlètes féminines ayant deux tours de retard sur la tête de course sont mises hors-course.

Aspiration-abri, drafting autorisé

Pour les courses féminines, nous rappelons qu'il est interdit, pour les concurrentes doublées, de prendre abri derrière les athlètes qui ont 1 tour de plus.

Assistance Technique

L'entraide matérielle entre les cinq concurrents identifiés comme faisant partie de l'équipe officielle d'un même club est autorisée.

Un point d'assistance est prévu sur le circuit cycliste.

Le matériel pouvant être déposé est le matériel servant à la réparation de crevaison et les roues. L'utilisation de matériel récupéré aux points d'assistance est autorisée pour tous les concurrents.

TRANSITION 2

CYCLISME > COURSE A PIED – FEMMES



TRANSITION 2

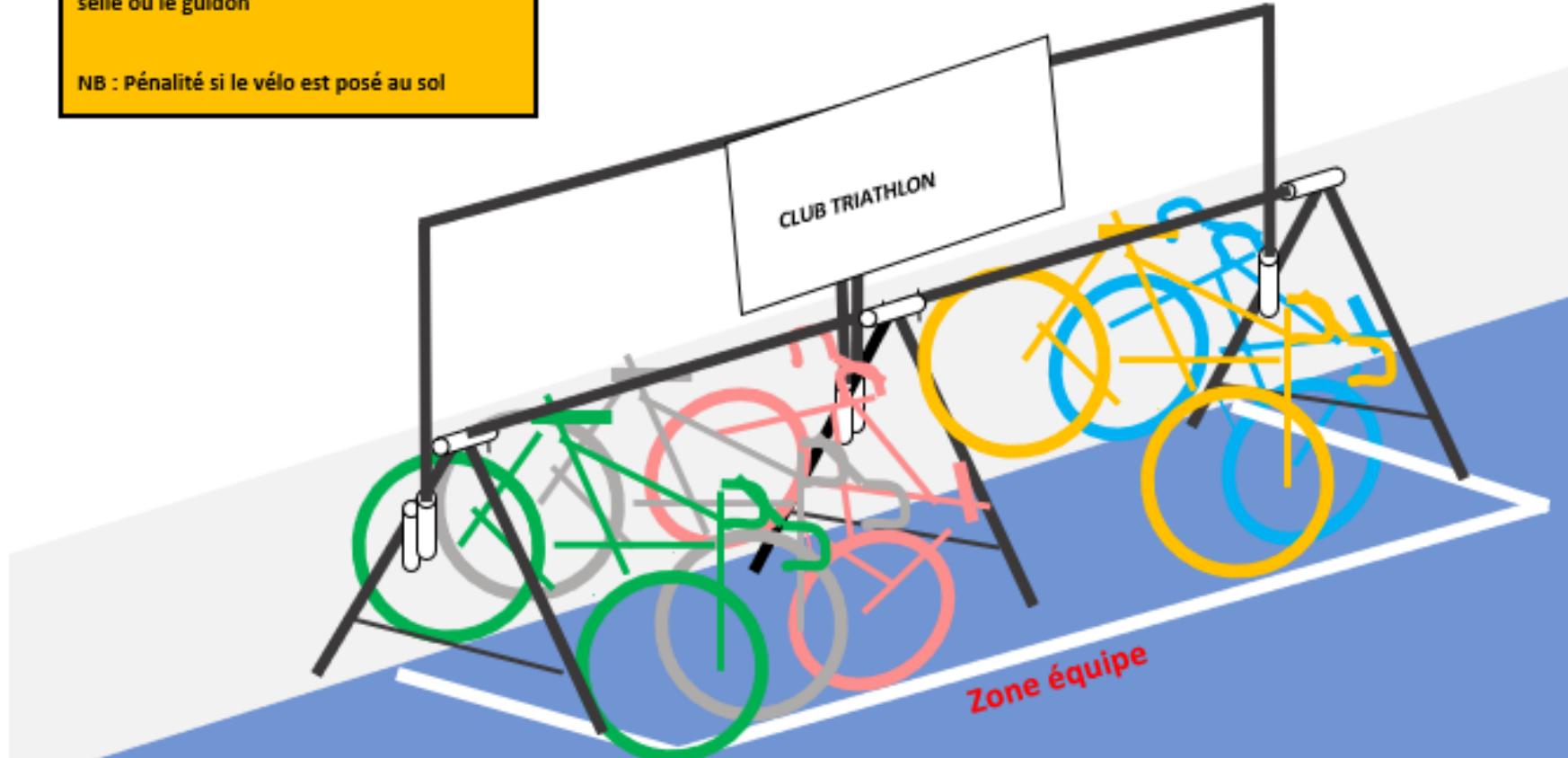
CYCLISME > COURSE A PIED – HOMMES



ACCROCHAGE LORS DU RETOUR VÉLO:

Accrochage des vélos indifféremment par la selle ou le guidon

NB : Pénalité si le vélo est posé au sol





PARTIE COURSE A PIED

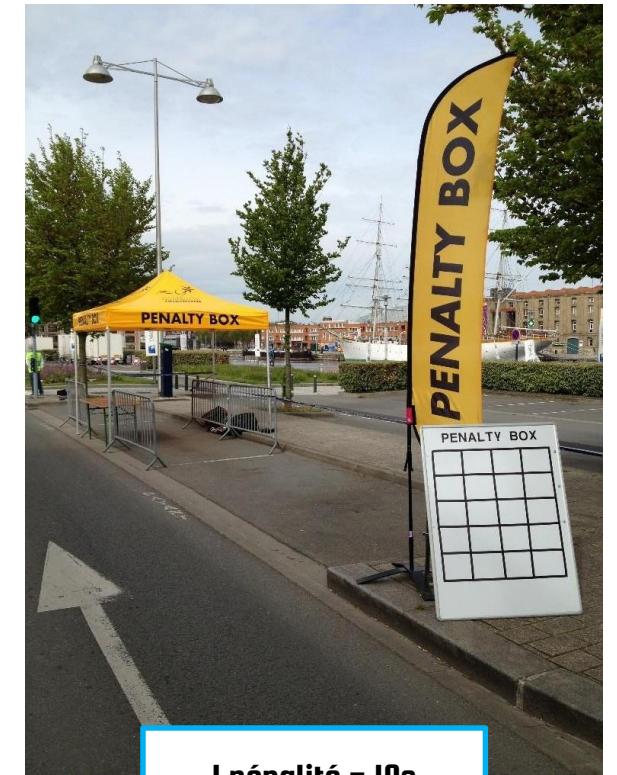
ZONE « PENALTY BOX »

Modalité d'application

Applicable pour toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

Procédure

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go ».



I pénalité = 10s

PARTIE COURSE A PIED

ZONE « PENALTY BOX » – GESTION NUMERIQUE



- Une expérimentation sera menée pendant cette épreuve avec le soutien de l'équipe de chronométrie PROLIVESPORT.
- Les numéros des athlètes pénalisés apparaîtront automatiquement sur le tableau numérique et seront également affichés sur le tableau classique pour pallier à tout dysfonctionnement.
- Les Arbitres de Course seront à votre disposition pour toute remarque à l'issu de l'épreuve pour améliorer ce dispositif sur le reste de la saison.

PARTIE COURSE A PIED ACCES A LA ZONE D'ARRIVEE



CEREMONIE PROTOCOLAIRE

Il est de la responsabilité des athlètes et de leur coach, de s'assurer d'être présents au plus tard **5 min avant la remise des prix de leur course.**

La tenue de cérémonie doit être identique (haut et bas de corps) hors partenaires individuels, pour tous les athlètes de l'équipe et identifiée au nom du club.
La tenue de cérémonie peut être la tenue de course.

Podiums dans l'ordre du protocole :

1. **Les 3 premier-e-s du classement scratch de l'étape**
2. **Le/La 1^{er(e)} concurrent-e U23**
3. **Meilleure équipe sur parcours vélo - Classement/points - Uniquement DI Tri**
4. **Les 3 premières équipes féminines et masculines**

Aucun accompagnement possible sur le podium !

MEILLEURE ÉQUIPE SUR PARCOURS VÉLO

- I. Prise en compte du temps vélo entre la ligne de monte et la ligne de descente.**
- 2. Établir le classement temps vélo (Temps puce pris en compte) – 1 à xx (hors athlètes supplémentaires).**
- 3. Prendre en compte les pénalités (10s) – monte/descente vélo, drafting derrière moto.**
- 4. Etablir classement avec les pénalités intégrées.**
- 5. Établir le classement par points sur les 3 premiers de chaque club (similaire au classement final de l'épreuve).**
- 6. Intégrer les pénalités de point pour guidon non conforme (2 pts) au total de point de chaque club si avéré.**
- 7. Valider le classement final avant la fin de la partie course à pied DI Triathlon.**

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera

Hôtel Communautaire

Modalités administratives

- **Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon**
- **Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.**

GRAND PRIX
TRIATHLON

